



Fin de session parlementaire à Québec:

**LA FCCQ SOUHAITE QUE LE GOUVERNEMENT REVOIE
SON APPROCHE EN MATIÈRE DE RICHESSES NATURELLES**

Montréal, le 14 juin 2013 – À l’occasion de la fin de la session parlementaire, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) suggère au gouvernement du Québec de profiter de la pause estivale pour revoir son approche en matière de développement des richesses naturelles. La FCCQ souhaite que, dans l’avenir, le gouvernement choisisse un meilleur équilibre entre la voix des environnementalistes et la nécessaire compétitivité du Québec.

Selon la FCCQ, les investisseurs et les entreprises opérant dans le domaine des richesses naturelles ont pâti au cours des derniers mois d’une situation d’investissement défavorable, essentiellement à cause de la valse d’hésitation menée par le gouvernement et au climat d’incertitude et imprévisibilité que cela a généré. Les richesses naturelles sont un moteur majeur de notre économie et les mois qui viennent de passer ont été lourds de conséquence autant en ce qui a trait aux investissements dans le secteur minier qu’aux retombées économiques et aux emplois dont les Québécois n’ont pu bénéficier.

« Par ses moratoires et ses hésitations, le gouvernement du Québec a contribué à freiner les investissements privés et a ainsi nui au développement économique de la province. S’il est réellement favorable au développement de ce secteur, il faudrait qu’au cours du prochain exercice parlementaire il y consacre plus... d’énergie! », selon Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Nous avons accueilli comme un vent de fraîcheur les témoignages de certains ministres en ce qui a trait à l’exploration et l’exploitation de nos ressources naturelles, notamment sur les dossiers d’Enbridge et d’Anticosti, et nous souhaitons que la prochaine session parlementaire parte davantage sur ce pied. »

Rappelons que l’industrie minière a vécu de longs mois d’attente tout au long des négociations concernant le nouveau régime d’impôt minier qui, même s’il n’était pas souhaité, se sera finalement révélé moins punitif que ce qui avait été annoncé. Le projet de loi 43 sur les mines, arrivé après une longue période d’incertitude, est quant à lui loin de rassurer la FCCQ : il présente des contraintes non négligeables sur les entreprises du secteur minier, laisse trop de place à l’arbitraire et met à peu de considération pour la notion de compétitivité dans sa volonté d’accentuer la transformation.

En ce qui concerne le secteur des hydrocarbures, la FCCQ salue l’ouverture manifestée par la première ministre et par le ministre de l’Environnement ainsi que leur décision de permettre l’exploration pétrolière sur l’Île d’Anticosti. Toutefois, les résultats concrets se font toujours attendre sur les autres dossiers : le gouvernement a imposé un BAPE sur le développement des énergies fossiles aux Îles-de-la-Madeleine alors qu’à Gaspé, il a laissé un règlement municipal avoir préséance sur les lois gouvernementales.

La FCCQ attend toujours de connaître les intentions du gouvernement du Québec quant au projet d'inversion de flux de pipeline 9 et ce, bien qu'il y ait déjà un processus prévu par la Loi, soit celui de l'Office national de l'énergie. Enfin, il a imposé un moratoire de cinq ans sur toute activité d'exploration ou d'exploitation des gaz de schiste.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 150 chambres de commerce et 1200 entreprises du Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Camilla Sironi

Conseillère aux communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

Tél. : 514 844-9571 p. 3227

Cell : 514 647-4745

camilla.sironi@fccq.ca